CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E105222** **VALABLE JUSQU'AU** **17/01/2027**

ÉDITÉ LE 08/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2007

Forme juridique : SARL

Capital : 30 300

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE MANS

Siret : 499 907 434 00033

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 34136103

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP F35000G1244001/001520735/16

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP F35000G1244001/001520735/16

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : LES ECO-LOGIS BOIS

43 RUE D'ALGER
72000 LE MANS

Téléphone : 07 87 39 33 76 **Fax :**

Portable : 06 48 37 75 03

Responsabilité légale :
BRULE CHRISTOPHE CO-GÉRANT / CANTIN LUCAS CO-GÉRANT / DELAROUZEE FRANÇOIS CO-GÉRANT

Site Internet : http://www.lesecologisbois.fr

E-mail : lesecologisbois@gmail.com

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 507 053 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3121	Tuiles plates (Technicité courante)	8	18/01/2023
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	8	05/04/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

08/01/2026 16:20

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E105222** **VALABLE JUSQU'AU** **17/01/2027**

ÉDITÉ LE **08/01/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2007
Forme juridique : SARL

Capital : 30 300

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE MANS

Siret : **499 907 434 00033**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 34136103

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP F35000G1244001/001520735/16

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP F35000G1244001/001520735/16

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : **LES ECO-LOGIS BOIS**

43 RUE D'ALGER
72000 LE MANS

Téléphone : 07 87 39 33 76 **Fax :**
Portable : 06 48 37 75 03

Site Internet : http://www.lesecologisbois.fr
E-mail : lesecologisbois@gmail.com

Responsabilité légale :
BRULE CHRISTOPHE CO-GÉRANT / CANTIN LUCAS CO-GÉRANT / DELAROUZEE FRANÇOIS CO-GÉRANT

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	18/01/2023
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	05/04/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	05/04/2023
o Fenêtres de toit	18/01/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	18/01/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	18/01/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	18/01/2023
o Isolation des combles perdus	18/01/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.